



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 28/01/20

Reçu en Préfecture le : 31/01/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 janvier 2020
D - 2020 / 3

Aujourd'hui 27 janvier 2020, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Excusés :

Madame Anne WALRYCK, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Vincent FELTESSE

Contrat de co-développement - Adaptation du contrat de la ville de Bordeaux - Décision - Modification

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les contrats de co-développement déclinent et territorialisent pour chacune des 28 communes les politiques métropolitaines en feuille de route opérationnelle et concertée pour 3 ans, dans le domaine de l'aménagement urbain, du développement économique, de la voirie, des déplacements, du développement durable.

La ville de Bordeaux a autorisé le maire à signer le contrat pour la ville de Bordeaux par délibération n°2018-179 du 9 juillet 2018

L'article 6 du contrat prévoit la possibilité de faire des adaptations des contrats selon le principe de substitution d'actions, avec une action d'ampleur équivalente et de même niveau d'enjeux.

Une proposition d'adaptation pour le contrat de co-développement de Bordeaux va être soumise par délibération au conseil de Bordeaux Métropole du 24 janvier 2020 autorisant le Président du conseil métropolitain à signer l'avenant, conformément aux éléments précisés dans le tableau annexé.

Il appartient aujourd'hui au Conseil Municipal de Bordeaux de se prononcer.

Aussi, je vous demande de bien vouloir approuver la proposition d'adaptation du contrat et d'autoriser le Maire à signer un avenant au contrat de co-développement de la ville de Bordeaux pour 2018-2020

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 27 janvier 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

**Annexe - liste des adaptations - Conseil Municipal de Bordeaux du 27 janvier 2020
Contrat de co-développement 2018-2020**

Communes	n°	Titre	Objet de la demande	Commentaires
Bordeaux	Fiche action n° 65 Suppression	Place Latule	Le lancement des études préliminaires pour cette place n'aura pas lieu sur ce CODEV, la ville souhaite donc lui substituer l'étude de sécurisation des abords du stade Matmut. Pour mémoire, un montant prévisionnel de 60 000 € avait été estimé.	Accord de la commune
Bordeaux	Fiche action n° 181 Création	Sécurisation des abords du stade Matmut	La circulation des abords du stade Matmut est aujourd'hui sécurisée par des dispositifs temporaires lors des matches. La ville souhaite lancer les études pour une solution de sécurisation pérenne. Un montant de 60 000 € a été évalué pour cette étude <u>Création de la fiche action n°181</u>	Accord de la commune
Bordeaux	Fiche action n°10 Suppression	Avenue de Labarde - Etudes préliminaires	Le lancement des études préliminaires pour cette avenue n'aura pas lieu sur ce CODEV, la ville souhaite donc lui substituer l'étude de sécurisation des quais rive gauche. Pour mémoire, un montant prévisionnel de 50 000 € avait été estimé.	Accord de la commune
Bordeaux	Fiche action n°182 Création	Sécurisation des quais de Garonne rive gauche	La police nationale a mené un diagnostic de sûreté des quais rive gauche entre la Maison éco-citoyenne et le pont Chaban Delmas. Les résultats de cette étude impliquent un renforcement des mesures de protection par des installations pérennes du site contre l'utilisation de véhicules dans un but malveillant. La ville souhaite lancer rapidement les études qui sont estimées à 50 000€. <u>Création de la fiche n°182</u>	Accord de la commune
Bordeaux	Fiche action n°82 Suppression	Avenue Louis Barthou	Les travaux inscrits n'ont pu être réalisés du fait d'un préalable foncier qui ne sera pas levé d'ici la fin du CODEV4. La ville souhaite donc substituer à cette action les travaux du parvis du collège Galin. Le montant de ces travaux avait été estimé à 490 000€	Accord de la commune
Bordeaux	Fiche action n°156 Modification	Parvis collège Galin- travaux	Les études concernant l'aménagement du parvis du collège Galin ont été réalisées plus rapidement que ne le prévoyait le calendrier prévisionnel en cohérence avec la livraison du collège. La ville souhaite donc engager la phase de travaux avant la fin du CODEV4. Les travaux sont estimés à 500 000€ <u>Modification de la fiche n° 156</u>	Accord de la commune